

Communiqué aux médias

La Mobilière - La croissance malgré la pandémie

- Pendant la crise du coronavirus également, la Mobilière a maintenu sa croissance et a renforcé sa position sur le marché. Par rapport à l'exercice précédent, le volume des primes a atteint au total 2,858 milliards de francs, soit une hausse de 3,7%. Si le Groupe a pu poursuivre avec succès ses activités, c'est grâce notamment aux importants investissements consentis dans l'infrastructure et l'informatique au cours des dernières années. À la mi-mars, ceux-ci ont permis à tous les sites de travailler à distance du jour au lendemain et de maintenir sans problèmes l'exploitation opérationnelle de l'entreprise pendant toute la durée du confinement.
- Dans le secteur non-vie, les recettes de primes ont augmenté au premier semestre de 4,1%. Comme lors des exercices précédents, tous les secteurs d'affaires stratégiques ont contribué à la croissance du volume des primes. La pandémie de Covid-19 a occasionné des frais de sinistres considérables. À noter à cet égard que la Mobilière a été le seul assureur en Suisse à ne pas établir de distinction entre épidémie et pandémie. Les sinistres couverts par l'assurance épidémie se sont élevés à plus de 300 millions de francs. En outre, l'assurance voyages a été fortement touchée avec une charge des sinistres de quelque 40 millions de francs. Au total, plus de 25 000 sinistres supplémentaires ont été traités. Afin d'atténuer l'impact des sinistres sur le résultat, la Mobilière a dissous les réserves pour catastrophes constituées pendant les années à faible sinistralité à hauteur de 200 millions de francs. Le résultat technique s'est inscrit à 176,3 millions de francs. Avec 88,5%, le ratio combiné s'avère légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent (89,7%).
- Dans le secteur vie, le volume total des primes a atteint 500,7 millions de francs, en hausse de 1,9%. En prévoyance privée, le développement des affaires à primes périodiques annuelles s'est poursuivi avec une croissance de 6,6% (exercice précédent: 5,7%). En prévoyance professionnelle, le volume des primes a également enregistré une hausse par rapport à l'exercice précédent. Quant au résultat technique, il a progressé de 12,2 millions pour s'établir à -42,0 millions de francs.
- Les fortes turbulences survenues sur les marchés financiers suite à la pandémie de Covid-19 ont pesé notamment aussi sur le résultat financier, qui accuse un recul de 148,7 millions par rapport à l'exercice précédent et s'inscrit à 86,1 millions de francs.
- Le bénéfice consolidé après impôts s'élève à 198,6 millions de francs (exercice précédent: 293,3 millions). Les affaires non-vie ont contribué à ce bénéfice à hauteur de 187,2 millions de francs, contre 11,4 millions pour les affaires vie.
- Par rapport à la fin de 2019, les fonds propres consolidés ont baissé de 120,3 millions de francs pour atteindre 5,449 milliards de francs. Alors que le bénéfice semestriel a eu des effets positifs sur les fonds propres, la diminution des réserves de réévaluation des fonds propres et l'utilisation des bénéfices expliquent ce recul.
- En février 2020, la Mobilière a annoncé avoir acquis 25% des actions de Ringier SA. Avec cette prise de participation, l'entreprise entend accélérer sa transformation numérique. Début juin, la Mobilière a racheté la plateforme d'artisans numérique Buildigo. Au début de l'année 2021, la Mobilière et le groupe bancaire de détail Raiffeisen entameront un partenariat stratégique.
- Fidèle aux principes de la Coopérative, la Mobilière partage, dans le contexte actuel également, les fruits de son succès avec ses clients. À partir du milieu de l'année 2020, les clients des assurances véhicules et entreprises et, pour la première fois, les clients de l'assurance voyages bénéficieront de réductions de primes respectivement de 10% et 20% pendant un an, pour un montant total d'environ 175 millions de francs.

La Mobilière poursuit sa croissance au premier semestre

La pandémie de Covid-19 a eu des répercussions aussi bien sur l'évolution de la croissance que sur le résultat technique et notamment, sur le résultat des placements de la Mobilière. Malgré ces conditions cadres économiquement difficiles, le Groupe est parvenu à poursuivre sa croissance. Opérant sur une base coopérative, le Groupe a accru son volume de primes total de 3,7%, renforçant encore sa position sur le marché. Les recettes de primes ont augmenté dans les secteurs aussi bien non-vie que vie.

Le Groupe Mobilière a réalisé un bénéfice semestriel consolidé de 198,6 millions de francs (exercice précédent: 293,3 millions). Le résultat après impôts s'élève à 187,2 millions de francs (exercice précédent: 267,2 millions) dans le secteur non-vie et à 11,4 millions (exercice précédent: 26,1 millions) dans le secteur vie. Afin d'atténuer l'impact des sinistres extraordinairement élevés causés par la pandémie de Covid-19, la Mobilière a dissous au 30 juin 2020 les réserves pour catastrophes constituées pendant les années précédentes à hauteur de 200 millions de francs. Les opérations financières ont contribué au résultat semestriel à hauteur de 86,1 millions de francs (exercice précédent: 234,8 millions). Quant au taux de rendement des placements, il est de 0,5% (exercice précédent: 1,3%). Sans la dissolution des réserves pour catastrophes à hauteur de 200 millions de francs, le bénéfice se serait élevé à 13,0 millions de francs.

À la fin de juin 2020, le volume des primes du Groupe Mobilière atteignait 2,858 milliards de francs (exercice précédent: 2,755 milliards), dont 2,357 milliards provenant du secteur non-vie et 500,7 millions du secteur vie.

Par rapport à fin 2019, les fonds propres consolidés ont diminué, passant de 5,569 à 5,449 milliards de francs. Alors que le résultat semestriel a eu des effets positifs sur l'évolution des fonds propres, la baisse des réserves de réévaluation et l'utilisation du bénéfice – en particulier l'attribution de 220 millions de francs au Fonds d'excédents de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA pour l'octroi futur de réductions de primes à bien plaire aux assurés – expliquent ce recul.

Si la Mobilière a pu maintenir sa croissance lors de ces mois économiquement difficiles, c'est grâce notamment aux importants investissements consentis dans l'infrastructure et la sécurité informatique au cours des cinq dernières années. Dès l'annonce du confinement à la mi-mars, ceux-ci ont permis de garantir, aussi bien dans les agences générales que sur les sites de Direction, l'exploitation opérationnelle de l'entreprise, dont les collaborateurs ont pu passer d'un jour à l'autre et sans grandes difficultés, au télétravail ou au travail nomade.

La Mobilière partage, aussi dans le contexte actuel, les fruits de son succès avec ses clients

«Je suis heureux que nous soyons parvenus à maintenir notre croissance pendant la crise du coronavirus également et à consolider notre position sur le marché», déclare le CEO Markus Hongler. «Précisément dans ces moments économiquement difficiles, il nous tient à cœur de remercier nos assurés pour leur fidélité et leur confiance. De juillet 2020 à juin 2021, tous les clients ayant souscrit une assurance véhicules à moteur ou une assurance entreprises bénéficieront d'une réduction de prime de 10%. En outre, nous accorderons pour la première fois un rabais de 20% sur les factures de primes de l'assurance voyages. En tout, ce sont ainsi près de 175 millions de francs au total que nous redistribuerons à nos assurés.»

Date	11.09.2020	Renseignements	Christine Jakob, Responsable communication financière
Téléphone	+41 31 389 62 56	E-Mail	finanzkommunikation@mobiliar.ch

Vous trouverez ce communiqué aux médias sous [mobiliere.ch/resultat-semestriel](https://www.mobiliere.ch/resultat-semestriel)

Affaires non-vie – Une croissance de nouveau supérieure à la moyenne du marché

La Mobilière a fait la démonstration de sa compétitivité dans un contexte de marché modifié et a poursuivi sa croissance au premier semestre 2020. Le volume des primes s'est accru de 4,1% à 2,357 milliards de francs. Les affaires directes ont enregistré une croissance de 4,0%, de nouveau supérieure à celle du marché sur une base comparable. Tous les secteurs d'affaires stratégiques ont contribué à l'augmentation du volume des primes. Dans le segment des particuliers, ce sont avant tout les assurances ménage qui ont progressé par rapport à l'exercice précédent. L'évolution des assurances protection juridique et garantie de loyer est globalement comparable à celle de l'exercice précédent. Le fléchissement de la croissance dans le segment des assurances véhicules observé depuis deux ans s'est confirmé. Dans le segment des entreprises, ce sont à nouveau les assurances de personnes qui ont le plus contribué à la croissance. Alors que la hausse du volume des primes enregistrée dans les affaires avec les moyennes et grandes entreprises se situe au même niveau que celui de l'exercice précédent, celle observée dans le secteur des assurances entreprises pour PME s'est avérée plus faible.

Par rapport à l'exercice précédent, le taux de frais a augmenté de 0,6%, à 27,1%. Cette hausse est principalement imputable à l'accroissement des frais de gestion et de projets. Les mesures prescrites par les autorités pour endiguer la pandémie de coronavirus ont entraîné une hausse exceptionnellenent importante de la sinistralité. Comparée à l'exercice précédent et à la moyenne des dix dernières années, celle-ci est en effet nettement plus élevée. Les charges pour sinistres se sont chiffrées à plus de 340 millions de francs, dont plus de 300 millions de francs ont été imputables à l'assurance épidémie et près de 40 millions de francs à l'assurance voyages. Au total, plus de 25 000 sinistres supplémentaires ont été traités. Afin d'en atténuer l'impact sur le résultat, la Mobilière a dissous les réserves pour catastrophes constituées pendant les années à sinistralité favorable à hauteur de 200 millions de francs. Le résultat technique se monte à 176,3 millions de francs. Avec 88,5%, le ratio combiné est, quant à lui, légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent (89,7%).

À la différence des épidémies, les pandémies ne sont limitées ni dans le temps, ni géographiquement. Dans l'éventualité d'un deuxième confinement, plus aucun assureur ne sera donc en mesure de garantir une couverture des sinistres liés à la pandémie. La Mobilière a informé toutes les entreprises dont l'assurance choses prévoit une couverture complémentaire que l'assurance épidémie retrouverait son but initial, soit celui d'une assurance hygiène. À quelques exceptions près, cette mesure a été bien comprise par les entreprises concernées. À cet égard, la Mobilière soutient la création d'une solution de pool pour les événements pandémiques, à laquelle travaillent d'arrache-pied la Confédération et l'Association Suisse d'Assurances (ASA).

Affaires vie – Une croissance supérieure à celle de l'exercice précédent

Le volume des primes dans les affaires vie s'est accru dans l'ensemble de 1,9% (exercice précédent: 1,2%) pour atteindre 500,7 millions de francs.

En prévoyance privée, les recettes de primes dans les affaires à primes périodiques ont progressé de 6,6%, soit une croissance de nouveau largement supérieure à celle du marché sur une base comparable (0,6%). Bien que les activités de ventes dans les affaires vie individuelles et notamment le conseil personnel aient fortement pâti du confinement lié à la pandémie de Covid-19, le nombre de nouvelles affaires conclues dans les affaires d'assurance épargne a dépassé les attentes. La nouvelle assurance épargne prévoyante lancée au printemps 2020 a largement contribué à cette évolution. Assortie d'un double mécanisme de protection, cette solution de prévoyance unique en Suisse a été très bien accueillie sur le marché. Comparé à l'exercice précédent, le volume des primes uniques a enregistré un fort recul. Cette baisse s'explique surtout par le fait qu'entre l'été 2019 et fin juin 2020, la Mobilière a retiré de son offre les affaires de capitalisation avec primes uniques.

En prévoyance professionnelle, les affaires à primes annuelles sont très légèrement en dessous du niveau de l'année précédente. Quant au volume des primes uniques, il a enregistré une forte hausse par rapport à l'exercice précédent. Au final, le volume des primes dans les affaires collectives a enregistré une hausse de 3%. À la fin du mois de juin 2020, les clients de la Mobilière titulaires d'un contrat soumis à la quote-part minimale légale ont bénéficié, comme lors de l'exercice précédent, de versements provenant du Fonds d'excédents à hauteur d'environ 3 millions de francs.

En prévoyance privée, la Mobilière continue de se concentrer sur les affaires à primes périodiques ainsi que sur le renforcement de sa position de leader dans l'assurance risques. Poursuivant le développement de sa gamme de produits, la Mobilière a lancé début août une nouvelle assurance décès, entièrement numérique, qui couvre de petites sommes d'assurance et convient donc parfaitement aux jeunes couples et aux jeunes familles. En prévoyance professionnelle, la Mobilière entend confirmer sa position de prestataire de premier plan de solutions de réassurance d'institutions de prévoyance et a donc étoffé son offre. Ainsi, les fondations collectives peuvent désormais déclarer les sinistres sur un portail numérique et transmettre également en ligne les documents correspondants. En collaboration avec Mobilière Suisse Asset Management SA et la filiale Trianon, la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie a ajouté en outre de nouveaux modules à sa gamme de prestations pour fondations collectives.

Au premier semestre, les prestations en cas de décès ont sensiblement diminué, tant en prévoyance privée qu'en prévoyance professionnelle. Les prestations pour invalidité se sont, quant à elles, fortement accrues dans le segment des particuliers, mais ont au contraire reculé dans celui des affaires collectives. En raison de la hausse des frais de distribution et de projets, le taux de frais a augmenté, passant de 15,4% à 16,4%. Le résultat technique s'est amélioré par rapport à l'exercice précédent, passant de -54,2 millions à -42,0 millions de francs.

Date	11.09.2020	Renseignements	Christine Jakob, Responsable communication financière
Téléphone	+41 31 389 62 56	E-Mail	finanzkommunikation@mobiliar.ch

Vous trouverez ce communiqué aux médias sous [mobiliere.ch/resultat-semestriel](https://www.mobiliere.ch/resultat-semestriel)

Résultat des placements – Fortes turbulences sur les marchés financiers

Après les envolées boursières observées au début de l'année et les nouveaux records historiques enregistrés, les valeurs financières se sont effondrées mi-février 2020 en raison de la chute du prix de l'or noir et de la pandémie de Covid-19. La crainte de voir surgir des mesures drastiques et une profonde récession ont entraîné de violents revers et des corrections sévères sur les Bourses d'actions ainsi que d'importantes fluctuations sur les marchés des devises. Grâce aux interventions des banques centrales et aux décisions prises en matière de politique budgétaire, la situation s'est toutefois détendue assez rapidement sur les marchés financiers. Lorsque les mesures de confinement ont été assouplies en de nombreux endroits vers la fin du premier semestre, on a aussi assisté à un regain d'optimisme sur les marchés. Dans ce contexte, le résultat financier de la Mobilière a sensiblement reculé par rapport à la même période de l'année passée, contribuant au résultat semestriel à hauteur de 86,1 millions de francs, contre 234,8 millions l'exercice précédent. Ce fléchissement du résultat s'explique principalement par le fait que la Mobilière a essuyé dans les catégories des actions et des placements alternatifs (Private Equity et Private Debts) des pertes de respectivement quelque 88 millions et 56 millions de francs, par rapport à l'exercice précédent. De plus, la chute des cours des devises et la hausse des frais de couverture pour les titres en monnaies étrangères ont entraîné une augmentation de l'excédent de charges dans le compte de résultat. Par rapport au 31 décembre 2019, les actifs immobilisés ont augmenté de 0,9% pour atteindre 19,894 milliards de francs. Basé sur la valeur comptable moyenne des placements, le rendement des placements a atteint 0,5% (exercice précédent 1,3%). La performance¹ est de -0,1% (exercice précédent: 4,8%).

¹ Valeurs de marché calculées selon la méthode «Time Weighted Return»

Acquisitions et participations

En janvier 2020, le Groupe a annoncé la création d'une assurance numérique add-on à Dublin en Irlande. Avec l'entreprise Insurtech Companjon, la Mobilière teste au sein de l'UE un nouveau modèle d'affaires avec une gamme de produits comprenant des solutions d'assurance exclusivement numériques dans les domaines des voyages et des loisirs, sans pour autant concurrencer les prestations qu'elle propose par ailleurs en Suisse. Le début des activités opérationnelles de Companjon est prévu pour le second semestre.

En février, la Mobilière a communiqué avoir acquis 25% des actions de Ringier SA. Avec cette prise de participation, le Groupe entend pouvoir compter sur un nouveau savoir-faire, afin de mettre en œuvre plus rapidement la transformation numérique, d'intensifier le dialogue avec la clientèle et d'augmenter la fréquence des contacts clients via des écosystèmes numériques communs. Les points forts de cette collaboration ont été définis par les deux parties. Quant aux travaux entre les deux entreprises, ils ont finalement pu commencer après un retard lié au coronavirus.

Date	11.09.2020	Renseignements	Christine Jakob, Responsable communication financière
Téléphone	+41 31 389 62 56	E-Mail	finanzkommunikation@mobiliar.ch

Vous trouverez ce communiqué aux médias sous [mobiliere.ch/resultat-semestriel](https://www.mobiliere.ch/resultat-semestriel)

En juin, la Mobilière a annoncé avoir conclu avec le groupe bancaire de détail Raiffeisen un partenariat stratégique, qui débutera début 2021. Outre la transmission réciproque et exclusive de produits d'assurance, de prévoyance et de banque, cet accord prévoit notamment le développement commun de produits et de prestations dans le secteur d'affaires Propriété du logement. Afin de soutenir sur place le conseil personnel de la clientèle assuré par les agences générales de la Mobilière et les banques Raiffeisen, les deux entreprises lanceront ensemble au premier semestre 2021 une plateforme numérique destinée aux propriétaires de logements.

Au 1^{er} juillet 2020, la Mobilière a fait l'acquisition de la plateforme d'artisans Buildigo. Ce portail numérique propose aux propriétaires et aux locataires des artisans qualifiés dans leur région. Avec ce rachat, la Mobilière franchit une nouvelle étape dans la mise en œuvre de sa stratégie d'écosystème sur le thème du logement. Les artisans qui sont actifs sur la plateforme et garantissent un support clients personnel sont choisis par les agences générales de la Mobilière. Avec Buildigo, la Mobilière offre une plus-value non seulement à sa clientèle de particuliers, mais aussi à ses clients PME.

Le Groupe Mobilière

En Suisse, un ménage et une entreprise sur trois sont assurés à la Mobilière. Au 31 décembre 2019, les recettes de primes totales de l'assureur toutes branches s'élevaient à 3,951 milliards de CHF. Pas moins de 79 agences générales entrepreneuriales possédant leur propre service des sinistres offrent des prestations de proximité à plus de 2,1 millions de clients sur quelque 160 sites. Chapeauté par la Mobilière Suisse Holding SA, le Groupe Mobilière se compose des sociétés suivantes: Mobilière Suisse Société d'assurances SA, domiciliée à Berne, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, à Nyon, Mobilière Suisse Asset Management SA, Protekta Assurance de protection juridique SA, Mobilière Suisse Services SA, toutes domiciliées à Berne, ainsi que Trianon SA, à Renens, SC, SwissCaution SA, à Nyon, et bexio SA, à Rapperswil. Font en outre partie du Groupe: Protekta Conseils-Risques SA, Mobi24 Call-Service-Center SA, XpertCenter SA et aroov AG, toutes domiciliées à Berne, ainsi que Companjon (ANAVON DAC), à Dublin (Irlande).

La Mobilière emploie quelque 5700 collaborateurs en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein et y propose 341 places d'apprentissage. Fondée en 1826 en tant que coopérative, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative veille à perpétuer la tradition coopérative du Groupe.

Date 11.09.2020
Téléphone +41 31 389 62 56

Renseignements Christine Jakob, Responsable communication financière
E-Mail finanzkommunikation@mobiliar.ch

Vous trouverez ce communiqué aux médias sous [mobiliere.ch/resultat-semestriel](https://www.mobiliere.ch/resultat-semestriel)

Chiffres clés du premier semestre 2020 du Groupe Mobilière

Extrait du compte de résultat (01.01 – 30.06)	2020 Millions de francs	2019 Millions de francs	Variation en %
Volume de primes du Groupe	2 857,5	2 754,5	+3,7
Non-vie			
Primes brutes	2 356,8	2 263,1	+4,1
Primes acquises pour compte propre	1 527,3	1 474,3	+3,6
Résultat technique	176,3	151,8	+16,1
Résultat financier	31,4	152,7	-79,4
Résultat après impôts	187,2	267,2	-29,9
Vie			
Primes brutes	500,7	491,4	+1,9
Primes acquises pour compte propre	381,0	371,1	+2,7
Résultat technique	-42,0	-54,2	+22,5
Résultat financier	54,7	82,0	-33,3
Résultat après impôts	11,4	26,1	-56,3
Bénéfice semestriel consolidé	198,6	293,3	-32,3
Extrait du bilan			
	30.06.2020	31.12.2019	
Actifs			
Actifs immobilisés	19 894,3	19 715,5	+0,9
– dont placements de capitaux	18 697,8	18 521,1	+1,0
Actifs circulants	773,6	536,9	+44,1
Passifs			
Capital de tiers	15 219,1	14 683,3	+3,6
– dont provisions techniques pour compte propre	12 044,3	11 280,1	+6,8
Fonds propres consolidés	5 448,7	5 569,1	-2,2%

Les montants indiqués dans la partie chiffres sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.